



LETTRE DE LIBÉRATION DE L'ATHLÈTE · EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

1. Remplir le formulaire de libération de l'athlète (case en bleu) et le remettre dûment signée par un parent au chef de mission ou au missionnaire attitré au sport de l'athlète **24 heures avant** le moment du départ.
2. Récupérer les bagages à l'hébergement **le matin même** du départ entre 6h et 9h (informer un missionnaire de l'heure exacte). Il est **interdit aux parents d'entrer dans l'hébergement**.
3. Pour l'athlète quittant avec ses parents directement après la cérémonie de fermeture: les parents devront respecter les consignes ci-haut et l'athlète devra sortir avec la délégation et suivre les indications pour se rendre au lieu de rencontre accompagné d'un missionnaire.

Date	
------	--

Monsieur, Madame,

J'aimerais, par la présente, vous confirmer que mon enfant devra quitter la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais selon les informations ci-dessous.

Nom de l'enfant	
Sport	
Date du départ avec les parents	
Heure du départ	
Endroit du départ	
Nom du parent	

Par conséquent, l'enfant ne pourra pas utiliser le système de transport provincial (autobus) mis à sa disposition. Il va sans dire que j'assume les implications de cette décision et que je dégage l'organisme REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS de toutes responsabilités à partir du moment où il quitte la délégation.

Nom du parent	
Signature du parent	

Remarque : Si une autre personne qu'un parent doit venir prendre la charge de l'enfant au moment de son départ de la délégation, veuillez inscrire les informations dans le tableau ci-dessous.

Nom de la personne	
Signature (lors de la prise en charge)	

Important :

1. Lors du départ, l'identité de la personne avec permis de conduire ou assurance maladie doit être validée par l'entraîneur ET le missionnaire
2. La région doit garder la copie avec les signatures originales.